

Compte Rendu du CHSCT du 03 mai 2019



En préambule, il a été évoqué de manière informelle :

- la grande incertitude de la « géographie revisitée » qui ne permet pas de communiquer sur les projets en cours. Seule la mise en « stand by » de la création du SPF départemental est certaine. De ce fait, un poste a été réouvert au SPF de Cusset 1 et des candidats se sont manifestés. Pour les autres projets, aucun élément communicable, aucune visibilité. Le Directeur ne veut pas communiquer sur de seules hypothèses. Le sujet des Maisons France Service devra être suivi avec attention. Par ailleurs, la période de réserve électorale jusqu'en juin et les élections municipales de 2020 auront sans doute un impact sur le calendrier des annonces et des réalisations, d'autant que le Directeur Général a changé ;
- les cadres aussi ont des inquiétudes sur l'avenir et des dispositifs de garanties temporaires sont prévus ;
- un point rapide a été fait sur le mouvement de Haute Garonne ;
- constat a été dressé que le jour de carence a fait baisser le nombre de petits arrêts maladie, sachant que les collègues prennent des jours de congés pour faire face à leurs maladies et qu'ils ont de fait moins de jour de repos dans tous les cas ;
- le suivi judiciaire des incidents que nos collègues de la DDFIP 03 ont subi a été mentionné : un jugement rendu et un autre en attente.

La prochaine réunion plénière du CHSCT aura lieu le 10 octobre 2019.

Si vous avez besoin de précisions sur ce compte rendu, si vous avez des propositions d'amélioration des conditions de travail à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité afin de les intégrer dans nos prochains débats et au budget si possible. MERCI par avance.

Valérie CHANUDET  
Catherine DARFEUILLE  
Myriam LABIAULE  
Marc MONTEGUT  
Dominique RICHUILLEY

1 - Présentation du nouveau guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments [lien](#), par l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) Des diagnostics techniques amiante « DTA » doivent être faits régulièrement, le chef de service et le gestionnaire de site ont un rôle important dans le respect des règles de sécurité, d'affichage et de communication, notamment en cas de travaux. Une formation des agents du service de la logistique est prévue.

2 - Présentation du guide pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets [lien](#), par l'ISST

Il s'agit non plus d'une fiche d'impact mais d'un dossier de présentation devant permettre aux directions de mieux analyser et accompagner les conséquences de la mise en œuvre de projets (réorganisations, regroupements de services, modification dans l'organisation du travail ...) sur les conditions de travail des agents. Deux critères entrent en ligne de compte pour qualifier un projet « d'important » : le fait qu'il concerne un nombre significatif d'agents et, de façon plus qualitative, le fait qu'il génère un changement déterminant des conditions de travail des agents. Si ces deux conditions sont réunies, le projet est considéré comme important. Cf note RH-2C/2018/01/916 du 20 février 2018. Le Médecin de Prévention a un rôle majeur dans ce processus.

3 - Information sur l'évolution de la réglementation relative au radon, par l'ISST

Le Ministère des solidarités et de la santé est en charge de cette réglementation. Vous pouvez consulter la page dédiée [ici](#). Vous pouvez également vous rendre sur le site de l'IRSN Institut National de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire [ici](#), ou sur celui de la CRIIRAD : [www.criirad.org/](http://www.criirad.org/) ou bien encore sur le site de l'INRS institut national de recherche et de sécurité [dossier RADON INRS](#)

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Ce gaz s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments. Il a été reconnu cancérigène pulmonaire certain pour l'homme depuis 1987 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS).

#### 4 - Présentation des rapports de visite de l'ISST à Commentry, Varennes-sur-Allier et Saint-Pourçain-sur-Sioule

Des constats récurrents sont faits sur des manquements, dont le défaut de présentation de documents obligatoires, le mauvais usage des prises électriques, des recommandations de travaux, des stockages de produits d'entretien non conformes à la réglementation, des stockages d'archives ne respectant pas les consignes de sécurité, de matériels destinés aux rebuts, les risques sur les issues de secours, ... L'ISST a mentionné une formation à venir pour les gestionnaires de sites.

☞ Vos représentants solidaires ont souhaité en outre une réunion des gestionnaires de tous les sites de la DDFIP 03, des gardiens-concierges, des agents de la logistique et des membres du CHSCT pour faire le point sur tous ces problématiques non seulement eu égard aux nouveautés mais également aux principes généraux. Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée à cette demande.

#### 5 - Présentation pour avis du plan annuel de prévention 2019 de la DDFiP

Nous savons que ces propositions d'actions sont faites a minima avec les modestes moyens donnés au CHSCT mais ne suffisent pas à faire face à la gravité de la situation et à la dégradation des conditions de travail.

#### 6 - Suivi des fiches de signalement

Des réponses sont systématiquement faites par la Direction et si les conditions sont réunies, des plaintes sont déposées auprès du Procureur de la République. On ne peut que déplorer la multiplication des incidents. Il faut faire systématiquement une fiche de signalement, car, en cas de récurrence, cela permet d'apporter des preuves et de déposer plainte si la gravité des faits est constituée.

#### 7 - Examen des accidents de service et de trajet en 2018

Ils sont en diminution en nombre mais les incidents, notamment en début d'année à l'encontre de 3 collègues, ont été plus graves qu'en 2017.

#### 8 - Présentation de l'arbre des causes suite à l'incident du SIP de Cusset le 31 août 2018, par Laurence CHALMIN, assistante sociale (AS) et Lucie COLOMB, assistante de prévention (AP)

A la suite de cet incident et du travail réalisé par les collègues, l'AS et l'AP, des propositions ont pu être faites : vérifier les numéros d'urgence, repenser la circulation dans le hall, déplacement de la badgeuse, les mesures sont étudiées et leur réalisation évoquée en fonction de la possibilité et des financements.

#### 9 - Compte rendu d'intervention dans les collectifs de travail à Montluçon, par Laurence CHALMIN, assistante sociale

#### 10 - Compte rendu d'intervention dans les collectifs de travail à Bellerive-sur-Allier, par Laurence CHALMIN, assistante sociale

Faciliter les interventions sur les collectifs de travail en difficulté est une des orientations de la note ministérielle 2019 santé, sécurité et conditions de travail, la DDFIP 03 avait anticipé en proposant une médiation de l'assistante sociale sur deux sites. A l'issue de ces interventions, plusieurs demandes ont été faites, à la fois de formation technique (savoir/savoir-faire) et personnelle (savoir-être), de soutien, de réunion, nous reviendrons sur le sujet, sachant qu'il va y avoir un suivi de cette nouvelle démarche qui en est là à son début.

#### 11 - Point sur la prévention et protection face à la menace terroriste

Les réflexions et travaux ne sont pas achevés. La Direction Générale doit encore apporter des éléments pour la mise en place.

→ Vos représentants solidaires ont demandé la reprise des exercices d'évacuation et évoqué la possibilité d'une visite annuelle en dehors des exercices d'évacuation pour tous pour se familiariser avec les locaux et les issues de secours, vérifier le nom des serre-fils et guide-fils. Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée à cette demande.

#### 12 - Questions diverses

- L'ergonome se rendra sur le site de Cusset le 27 mai 2019, plusieurs personnes participeront à cette entrevue, une communication sera effectuée sur le sujet ;

- Une demande de formation professionnelle spécifique « accueil » ainsi que la rédaction de fiche de poste « SIP » a été faite ;

- Les formations « fatigue oculaire » auront lieu les 23 mai à Cusset, 4 juin à Montluçon et 18 juin à Yzeure ;

- La formation dite « gestion canine » aura lieu le 24 juin ;

- une nouvelle lettre a été adressée à la Mairie de Montluçon sur la problématique du stationnement des camions sur le Quai Forey.